

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 80 (1953)  
**Heft:** 8

**Artikel:** La surlangue  
**Autor:** Bossard, Maurice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-228616>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La surlangue

par Maurice Bossard



*Bien que les communiqués officiels usent aujourd’hui uniquement du terme de « fièvre aphteuse », le vieux mot local de « surlangue » n’en reste pas moins employé dans nos campagnes où il évoque dans l’esprit de nos braves paysans mille appréhensions, mille ennuis. Faire l’histoire de ce mot de chez nous, c’est faire aussi, dans une certaine mesure, l’histoire des épizooties puisque, nous le verrons, la « surlangue » a désigné longtemps, outre la fièvre aphteuse, une autre maladie du bétail.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les animaux domestiques, et les ruminants en particulier, sont frappés d'aphtes ou d'abcès qui se manifestent spécialement dans la bouche et à la langue ; pourtant, il est intéressant de constater que les livres d'agriculture, les ordonnances de police sanitaire de chez nous, etc., sont fort discrètes à ce sujet durant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le XVIII<sup>e</sup> siècle semble, en revanche, avoir été marqué par l'apparition ou le développement de certaines maladies épizootiques et c'est ainsi qu'en 1732, Liger, dans sa *Nouvelle maison rustique*, affirme que les « maladies épidémiques se sont multipliées ces dernières années » ; il parle plus spécialement d'une sorte d'abcès qui se forme à la base de la langue et qui la couperait dans les 24 heures si l'on n'y portait remède ; c'est pourquoi cette courte description est suivie d'une recette pour combattre le fléau. Dans une édition postérieure, en 1762, on trouve, en plus des renseignements ci-dessus, une relation sur « la maladie qui a attaqué les bêtes à

cornes et les chevaux dans la Généralité d'Auvergne et qui s'est introduite sur la fin du mois d'avril 1731 dans l'Election de Gannac, Généralité de Moulins ». Cette maladie qui ne porte pas dans le texte de nom précis, se manifeste par un abcès dessus ou dessous la langue ou encore sur les côtés, abcès qui, en quelques heures, passa du blanc au rouge, puis au noir ; c'est alors que l'abcès éclate, faisant place à une crevassة qui, s'agrandissant, provoque la chute de la langue.

Telle est la description de cette maladie, description qui se retrouve presque mot pour mot dans une ordonnance bernoise en date du 31 mars 1732. Il y a mieux, cette même maladie rôdait déjà à nos frontières l'année précédente et une ordonnance de Berne indiquant les mesures à prendre pour empêcher son extension dans notre pays de Vaud l'appelle « surlangue » ou « chancre volant », ces mêmes termes se retrouvent en avril 1732.

Cette maladie, tout paysan s'en apercevra immédiatement, n'est pas la fiè-

vre aphèteuse. En effet, la « surlangue » de 1732 a une soudaineté inconnue à la fièvre aphèteuse ; la mort est très proche du début de la maladie, contrairement à la fièvre aphèteuse, le « chancre volant » n'attaque pas les pieds ou le pis de la vache ; en revanche, le cheval, l'âne, le mulet, etc., peuvent en être atteints. La question se pose donc de savoir quelle est cette maladie. Après de nombreuses recherches, j'ai pu découvrir que la « surlangue » ou « chancre volant » est le glossanthrax ou le charbon de la langue, maladie épidotique très dangereuse, heureusement disparue de l'ouest de l'Europe depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au siècle précédent, en revanche, elle semble avoir été très répandue et toujours on la trouve mentionnée chez nous sous le nom de « surlangue ». Si, en 1732, elle fit quelques ravages dans le Pays de Vaud, et notamment à Saint-Saphorin et à Savigny, en 1734, elle est signalée en Argovie ; on parle aussi, notamment, de ses méfaits en 1764, 1776 et même encore en 1882. Chose intéressante à constater, cette « surlangue » portait encore un nom plus typiquement patois : c'était la « joufle », mot qui, dans le patois actuel, désigne une « ampoule », une « vessie » (c'était là une allusion à l'abcès en formation sur la langue et qui ailleurs est encore qualifié de « gonfle »). Avant d'en finir avec cette maladie, disons que les précautions prises par les autorités de Berne nous évitèrent, semble-t-il, toujours les terribles ravages de la « surlangue » tels que ceux dont la Savoie et d'autres régions proches de chez nous furent le théâtre. Un véritable service de sécurité était organisé aux frontières, les importations provenant de régions infectées étaient prohibées ; dans chaque village, dès que l'alerte était donnée, quelques citoyens étaient chargés de visiter les langues des bêtes,

et cela plusieurs fois par jour ; enfin, des remèdes et des préservatifs étaient indiqués et ordonnés dans des circulaires adressées aux autorités locales ; dans tous ces remèdes, l'ail, le vinaigre, le poivre, le genièvre, sans oublier le vitriol, comme désinfectant violent, jouent le plus grand rôle.

Mais la fièvre aphèteuse, notre « surlangue » actuelle, que devient-elle dans tout cela ? Elle semble avoir régné parci par-là au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais elle n'a jamais alors sérieusement préoccupé nos autorités ; du reste, face au glossanthrax, ne devait-elle pas paraître bénigne ! Rozier, en 1793, dans son *Cours d'agriculture*, ne semble pas bien faire la distinction entre les « aphtes » et le « charbon de la langue », celui-ci lui paraît seulement une forme aggravée et épidémique de celui-là. Cette confusion explique le fait que chez nous « surlangue » ait pu, à cette époque, désigner les deux maladies ; de plus, il me semble qu'à ce moment-là la fièvre aphèteuse (ce mot ne remonte qu'à 1803) a redoublé de virulence alors que jus-



tement le charbon de la langue devenait plus rare. En tout cas, c'est en 1811 que j'ai pu trouver la première attestation de « surlangue » désignant la fièvre aphteuse. C'est aussi à cette date, semble-t-il, que furent prises les premières mesures gouvernementales sérieuses pour empêcher la diffusion de la maladie.

Si nous essayons de nous résumer, nous dirons que le terme de « surlangue » apparaît — chez nous du moins — pour la première fois en 1731 et désigne alors une maladie du bétail appelée « glossanthrax » ou « charbon de la langue », c'est le sens que le mot gardera au moins jusqu'en 1822, époque

à laquelle ce terrible fléau est en diminution ; à cette date déjà, vu que les deux maladies n'étaient pas bien distinguées l'une de l'autre, « surlangue » désigne aussi chez nous la « fièvre aphteuse » qui semble, en revanche, en recrudescence et redoubler de virulence dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Souhaitons en terminant, que, comme le glossanthrax, elle disparaîsse à son tour et que le mot « surlangue », restant seul survivant, ne soit plus employé qu'avec un verbe au passé et pour évoquer un mauvais souvenir du vieux temps, qui restera, pourtant, à d'autres points de vue, le bon vieux temps.



Emile GETAZ

en tenue de rième conseiller  
de la fête de 1927.

### Ancien "Abbé-Président"

## Emile GÉTAZ n'est plus !

*Un Vaudois 100 %, originaire du Pays d'Enhaut, né à Vevey ! Voilà ce que fut d'abord notre confrère défunt à l'âge de 86 ans, Emile Gétaz. Directeur de la Feuille d'Avis de Vevey, fondateur de la Presse vaudoise, il avait reçu le titre d'Abbé-Président dès 1941 après avoir présidé le rième conseil de deux Fêtes des Vignerons, celle de 1905 et celle de 1927 et commandé le livret et la musique de la prochaine à Carlo Hemmerling et Géo Blanc.*

*On ne reverra plus sa massive et haute silhouette se pencher, accueillante et si compréhensive, sur ses jeunes collègues, leur prodiguant d'une voix légèrement nasale conseils judicieux autant que cordiaux.*

*Tombant de ce masque bourbonien, ses mots prenaient significations d'un âge que justifiait le fameux Messager boîteux de Berne et Vevey dont il rédigeait les éditoriaux avec bon sens et sens bons !*

*Il repose maintenant dans notre terre de Vaud, celle qu'il parcourut en long et en large et dont il défendait les saines traditions avec un amour du sol natal inné que l'on voudrait voir plus souvent mis en vedette.*

(Cliché obligeamment prêté par la Feuille d'Avis de Lausanne.)